

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 15

Artikel: La chanson sous le bistouri
Autor: T.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 E. Monnet, rue de la Louve, 1.
 Pour les annonces s'adresser exclusivement
 à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
 et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
 ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

MONTAIGNE EN SUISSE

FIN

A PRÈS avoir vu Baden, Montaigne aurait voulu s'arrêter à Zurich, mais la peste y régnait précisément (1580). Il se rabattit sur Schaffhouse. « Nous n'y vîmes rien de rare », écrit-il. Cependant, il note dans son journal diverses choses qui l'ont frappé : « Ils font faire une citadelle (le château-fort de Munot) qui sera assez belle. Il y a une butte à tirer de l'arbalète et une place pour ce service, la plus belle, grande et accommodée d'ombrage, de sièges, de galeries et de logis qu'il soit possible ; et y en a une pareille à l'arquebuse. Il y a des moulins d'eau à scier le bois, comme nous en avions vu plusieurs ailleurs, et à broyer du lin et à piler du mil ».

Montaigne ayant présenté ses hommages aux magistrats de la ville, ceux-ci lui rendirent sa visite, souperent avec lui à son hôtellerie et lui offrirent du vin, ainsi qu'aux gentilshommes qui l'accompagnaient ; « ce ne fut sans plusieurs harangues cérémonieuses d'une part et d'autre ». Il ajoute : « Le principal bourgmestre était gentilhomme et nourri page chez feu M. d'Orléans, qui avait déjà tout oublié son français ».

A Baden, Montaigne avait déjà rencontré des Suisses de qualité qui revenaient de France, où ils avaient pris du service dans l'armée. Il constate avec un visible plaisir que les Français sont accueillis dans notre pays avec « toutes les courtoisies qu'il est possible » ; en revanche, « les Espagnols y sont mal ».

En dehors de la façon dont on le reçoit, ce qui surprend agréablement Montaigne en Suisse, c'est l'aspect des villes : « Ils font leurs rues plus larges et ouvertes que les nôtres, les places plus amples, et tant de fenestrages richement vitrés partout. Ils ont telle coutume de peindre quasi toutes les maisons par le dehors et les chargent de devises qui rendent un très plaisant prospect ; autre ce qu'il n'y a nulle ville où il n'y coule plusieurs ruisseaux de fontaines, qui sont élevées richement par les carrefours, ou en bois ou en pierre. Cela fait paraître leurs villes beaucoup plus belles que les françaises ».

Il note, à Baden, « qu'il y a toutes les nuits deux sentinelles qui rondent autour des maisons, non tant pour se garder des ennemis, que de peur du feu ou autre remuement. Quand les heures sonnent, l'un d'eux est tenu de crier à haute voix et pleine tête à l'autre, et lui demander quelle heure il est ; à quoi l'autre répond de même voix nouvelles de l'heure, et ajoute qu'il fasse bon guet ».

La manière dont se fait la lessive n'intéresse pas moins notre voyageur : « Les femmes y font les buées à découvert et en lieu public, dressant près des eaux un petit foyer de bois où elles font chauffer leur eau, et les font meilleures et fourbissent aussi beaucoup mieux la vaisselle qu'en nos hôtelleries de France ». Mais il déplore de n'avoir à table « qu'un pé-

tit drapeau d'un demi-pied pour serviette », drapeau que « les Suisses ne déplient pas seulement en leur dîner ». Ainsi qu'il le dit dans ses *Essais*, il dînerait sans nappe ; « mais, à l'allemande, sans serviette blanche, très incommodément : je les souille plus qu'eux et les Italiens ne font, et m'aide peu de cuiller et de fourchette ». A ce compte-là, il est compréhensible qu'il aimât à être servi « comme les rois », et qu'on lui « changeât de serviette selon les services, comme d'assiette ».

Ce qui lui plaît, en revanche, dans les auberges de la Suisse, ce sont les poèles, « car, dit-il, depuis qu'on a avalé une certaine odeur d'air qui vous frappe en entrant, le demeurant c'est une chaleur douce et égale. Au moins on ne s'y brûle ni le visage ni les bottes, et est-on quitte des fumées de France. Aussi là où nous prenons nos robes de chambre chaudes et fourrées entrant au logis, eux au rebours se mettent en pourpoint et se tiennent la tête découverte au poêle, et s'habillent chaudement pour se mettre à table ».

Curieux de toutes choses, Montaigne séjourne dans les « cuisines » aussi bien que dans les « poèles ». Il décrit ainsi la façon d'apprêter la choucroute : « Ils ont grande abondance de choux cabus, qu'ils hachent menu à tout (avec) un instrument exprès, et ainsi haché en mettent grande quantité dans des cuves à tout (avec) du sel, de quoi ils font potages pour l'hiver ». Au temps de l'auteur, le chou cabus n'était d'ailleurs pas moins estimé en Savoie qu'en Suisse. Il existait même une noble famille savoyarde qui avait pour armoiries un chou cabus au naturel en champ d'argent, et pour devise, en contrepartie : « Tout n'est qu'abus ».

Pour terminer, transcrivons ce que dit Montaigne des Suisses et de leurs costumes :

« Les vêtements ordinaires des femmes me semblent aussi propres que les nôtres ; même l'accoutrement de tête, qui est un bonnet à la coignarde ayant un rebras par derrière et par devant, sur le front un petit avancement ; cela est enrichi tout autour de flocons de soie ou de bords de fourrure ; le poil naturel (les cheveux) leur pend par derrière tout cordonné. Si vous leur ôtez ce bonnet par jeu, car il ne tient non plus que les nôtres, elles ne s'en offensent pas, et leur voyez toute la tête à nu. Les plus jeunes, au lieu de bonnet, portent des guirlandes seulement sur la tête. Elles n'ont pas grande différence de vêtements pour distinguer leurs conditions. On les salut en baissant leur main et offrant à toucher la leur. Autrement, si en passant vous leur faites des bonnetades et inclinations, la plupart se tiennent plantées sans aucun mouvement, et est leur façon ancienne. Aucunes baissent un peu la tête pour vous resaluer. Ce sont communément belles femmes, grandes et blanches ».

Quelques vérités.

La voix ne porte qu'à une condition, c'est de venir des entrailles.

L'orgueil qui dîne de vanité soupe de mépris.

J'aime les paysans, disait quelqu'un ; ils n'ont pas assez d'esprit pour raisonner de travers.

La délicatesse est la fleur de vertu.

Les créanciers ont plus de mémoire que les débiteurs.

Les époques, où l'égoïsme personnel domine, voient régner la mode du sentimentalisme à outrance.

La finesse est une qualité qui a tous les inconvénients d'un défaut.

COEURS SENSIBLES

Oh ! vous avez raison, coeurs tendres, coeurs sensibles !

On ne vous comprend pas, on vous traite de fous :
 Ne déliez jamais vos chaînes invisibles,
 Laissez parler tous ceux qui se moquent de vous.
 Ne leur enviez pas leur joyeuse ironie.
 Non ! leur sphère est petite, et la vôtre infinie !
 Pleurez, pleurez tout bas, pauvres coeurs accablés
 Que le besoin d'aimer a sitôt désolés.

Vous portez, sous le poids trop lourd qui vous oppresse, Des blessures de feu que l'on ne peut guérir, Et vous les agravez en demandant sans cesse Un surcroît de tendresse impossible à saisir. Oh ! vous avez raison de les laisser bântes, De les faire saigner par leurs bouches brûlantes ! Ne leur cherchez jamais de baume adoucissant : D'ailleurs, il n'en est pas pour un mal aussi grand.

Vous souffrez, mais mieux vaut votre lente agonie Que le calme si froid des coeurs indifférents. Noyez votre douleur dans des flots d'harmonie, Dans le vague d'un rêve endormez vos tourments. Oh ! vous avez raison de demander sans cesse, Et vous avez raison de vous donner toujours. Gardez vos désirs vains, gardez votre tristesse, Souffrez jusqu'à la mort, et gardez vos amours !

Si la vie a pour vous perdu son air de fête, Vous connaissiez, du moins, son douloureux secret ; Vous pouvez vous lever fiers de votre conquête, Le reste ne vaut pas un moment de regret. Vous comprenez pourquoi les larmes sont bénies, Vous savez ce qui fait la grandeur des génies, Pourquoi l'homme est immense, et cependant borné, Et vous êtes les seuls qui l'ayez deviné !

Albine TÉTAZ-FOURNIER.

LA CHANSON SOUS LE BISTOURI

Lausanne, 8 avril 1908.

Mon cher *Conteur*,

CHANTONS ! dis-tu dans ton dernier numéro, en faisant le panégyrique de la chanson. Tu as raison, mille fois raison. Chants !

Tout ce que tu dis de la chanson est parfaitement vrai. Elle a encore d'autres mérites ; elle est un élément de joyeuse humeur, de bonne philosophie, de crânerie, même.

Là preuve ?

Yvette Guibert, la célèbre divette que nous eûmes la chance d'applaudir plusieurs fois à Lausanne, était malade ; elle devait même subir une opération assez dangereuse. C'était en 1899. Or, voici ce qu'elle écrivait le jour où elle dut se mettre au lit :

« On a bien raison de dire que la vie est faite de surprises, et que tel qui s'endort en pleine quiétude est guetté au réveil par la souffrance ou les chagrin ! Les chagrin m'ont épargnée jusqu'ici. Dieu merci !... mais, crac ! me voilà sur le flanc.

Il y a huit jours, une consultation eut lieu à la suite de laquelle le docteur Guyon déclara que l'opération ne devait plus être retardée sous peine de complications graves.

Elle est des plus simples cette opération, conclut gaîement Yvette ; on vous ouvre dans le dos une boutonnier suffisamment large pour laisser passer le rein malade, désormais inutile, et dont on vous débarrasse comme d'un vieux meuble hors d'usage. On recoud la boutonnier et tout est dit. Je n'aurai plus qu'un rein pour chanter en février aux Folies-Bergère ; ce sera une attraction de plus, voilà tout ».

T. N.

FAUT SÈ VETI SUIVANT LO SELAO

QUAND Adam et Eve étiont dein cé courti io lo bon Dieu lè zavai eincliou ein lão défeindent d'allà maraudà su on certain pommai d'e rodze-platiès, ne saviont pas cein que l'étai que lo frai, ni cein que l'étai que lo tsaud ; adon, coumeint lè tsausses et lè crinolines n'étoiat pas onco einveintaiès, l'étiont, coumeint vo sédes, tot mares nus et ne sondziont pas que l'étai n'a vergogne d'e traci dinse tot pellets et dzoï à la coratla permì lè carreaux dë salada et dë tserfouillet, kâ saviont bin que n'y avai nion perque que lè guegnivant.

Et cein est zu grantein dinse que lè premières dzeins ne boutâvout rein d'haillons ; cein est zu, à cein que m'a de noutron régenter, tant qu'à l'Apocalypse io sè dit ào chapitre 16, dein lo verset 13 : « Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements afin qu'il n'aille pas nu et qu'on ne voie pas sa honte ».

Mâ, l'est assein du que la terra s'est messè à veri et que n'ein zu adon ài fourri et ài tsautain lo tsaud, ein aoton dái rebuses et ein hivai dái cramenès que noutrès vilho ont sondzi que cein ne poâi pas mé allà dinse, que failai cotté que crott dái tsemises, dái tsausses et dái roulières

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

2.

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

LES TROIS ÉTAPES ou la vie de Lucas Meuront.

PAR SAMUEL CORNUT

I (suite)

QUAND je rentrais de l'école, le soir, je n'avais pas posé mon havresac et déjà j'étais dans mon verger, et je regardais *chez les morts*, par-dessus la barrière, dans l'ombre où je ne distinguais presque plus les variétés de plantes ; mais je les connaissais par cœur ; elles se groupaient par familles, comme si elles gardaient le souvenir des jardinettes qu'entretenait la piété des parents en deuil, et ne songeaient pas même à la disparition des ballustrades et des bordures de buis. Cette large tache blanche, qui semble une voile naufragée que submerge les ondes noires, c'est une couronne de marguerites qui refleurit chaque année à la même place, peut-être au chevet d'une jeune fille

po lo tsautain et ein hivai, dái bons tsauussions dè lanna, dái mouletons, dái metannès et, pè dessus tot, on bon gardabè pone pas grebollâ dè frai.

Clia moûda dè sè veti pôu pè vai lo fourri et dè bin s'einvortolli quand sein vint l'hivai a dourâ tant qu'ora et vâi dourâ atant que la terra veretrê dévezon lo selao. Coumeint y'ein a que diont. Cein fâ avâi dái ballès dzornâ ài tessots et ài cosandai et ne démandont pas mi.

Po bin allâ, foudrai que n'y aussè min d'hivai et que sai traci su l'armana, que cein aulè adé dâo mimo d'un Sylvestre à on n'autro et que pè vai Tsallande fassè dè cliai bounès raveu tot coumeint pè lo mai d'où popriai sè mettrè ein mandzes ài bounan ; n'a pas avâi lo dzalin et lè tsandallès à totès lo golettès. L'est adon que farai bon : kâ on porrâi démolî lè fornets, boutâ lè tsaudalhi, et lo choffepieds ao vilho fai ; lè mouletons, lè metannès, lè motchâo dè lanna, lè catse-mans, lè bamboches, tôt cein ào drâi ài pattes ; perein d'eindzalirès, perein dè rhoumo, d'coups de frai et autre calamità que no vognont l'hivoi, lè maidzo n'ariont perein à fèrè et fariont trèti décret ; l'est cein qu'âodrâi bin ! Mâ por cein foudrai trai à quattro selai dépllie que freccassant bin. Kâ cè que no cliairârâ se refrâidhi qu'on dianstre quand s'ein vint l'hivai ; calè dza pi trai du la St-Déni et va dinse tant qu'à la Dama io sè remet à bournâ po lo redâo.

Crayo bin que cè selao que n'ein tandi l'hivai, l'est on vilho selao qu'a dza servi dein lo temps et qu'est quâsu délici ; lo bon Dieu lo no met l'hivai po pas usâ l'autro, din cè dái tsautain, vouaïquie tot ! mâ adé est-te que cein no z'eimbâ rappoo à cliai tsancro d'haillons que faut fèrè accordâ tot parâi avoué lo selao que fâ, s'on ne vîi pas avâi trâo tsaud àobin trâo frai, châ àobin grebollâ et petitrè être enisandzvrâ.

Po lè z'haillons, n'ia pas fauta d'avâi été grantein à l'écoula, po savâi quand on pâo sè melttri ein mandzès et quand faut boutâ lo mouleton ; lo pllie gros taborniaux dâo canton vo dera qu'ai fourri et ài tsautain en sè vite quasu avoué rein ; n'a tsemise, lè tsausses, lo tsapé et lè solâ dein quiet on a fourrâ on pou dè paille et lè tot ; mâ po l'hivai l'est on autr'affèrè, faut mettrè iquie dè pllie po tè preservâ dâi crame-nès.

A mein qu'on ne fassè coumeint l'oncllio Brânet, que fasâi tot lo contréro et quand on l'âi démandâvè porquiet, no désâi :

— Et bin ! ài fourri et ài tsautain, se metto su ma tsemise on gilet, dou mouletons et mon

morte avant le mariage... Ailleurs, ce sont des fleurs moins pures, des herbes voraces, qui font leur trouée : orties velues, vipérines barbelées ; ici la verveine a refermé pour la nuit sa petite fleur sombre ; l'ancolie triste se dessèche lentement sur sa tige. Puis de nouveau le blanc virginal, ou l'incarnat délicat des chairs adolescentes, ou les petits géraniums sauvages qui le matin font effort pour ouvrir leur prunelle bleu pâle au premier rayon du soleil. Mais à cette heure, tout s'enfonçait dans la nuit, à moins qu'un rayon de lune, rasant la pyramide noire du clocher, ne vint éclairer sous les feuillages humides de longues formes pâles dressées dans l'ombre et qui tressaillaient obscurément. Les arbres me semblaient encore plus sacrés, leurs racines plongeant plus bas, atteignaient des couches plus profondes de générations trépassées, puisaient aux plus mystérieuses sources de la vie. Un mot de notre vieux domestique, une plaisanterie sans doute, mais que je pris au sérieux, donna un corps à mes rêveries :

— Ne touche pas aux arbres, ils saignent comme nous.

Il ne riait pas, et je n'ose pas en sourire moi-même à l'heure présente : je me sentais réellement entouré d'âmes confuses et muettes, qui n'étaient peut-être que le fantôme de mes ancêtres s'exhalant du jardin des morts, respirant encore par ces milliers de feuilles frémissantes, et qui me sentaient peut-être là...

gardabi pè dessus, l'est po ètre plie liein dâo sélao et, se, ein hivai, ne saillo qu'avoué mè tsausses et ma tsemise, l'est po ein ètre plie près, don po avâi pe lsaud, oudès-vo ora !

Drôle de métier.

Il y a de par le monde des industries bien bizarres ; la fabrication des sauvages est du nombre, et les chinois y excellent.

Un docteur anglais atteste l'existence de cet étrange commerce, nous lui en laissons la responsabilité.

Les « fabricants » enlèvent un enfant, ils l'écorchent vif, morceau par morceau, et, graduellement, substituent aux lambeaux de la peau arrachée des pièces de peau de chien ou d'ours. Ils détruisent ses cordes vocales de manière à le rendre muet, et après l'avoir étiolé physiquement, l'idiotisent en le murant, pour des années, dans une chambre noire.

Les bonzes, paraît-il, sont habiles dans cet art. On exhibe l'homme ainsi abruti comme un « homme des bois » et on en fait de l'argent.

Il est vrai que si l'autorité parvient à saisir un « fabricant de sauvages » en flagrant délit, elle le fait mettre à la torture et décapiter.

UNE TARE

A la visite sanitaire.

Un grand gaillard se présente, en compagnie de plusieurs autres recrues.

— Déshabillez-vous, lui dit le caporal chargé de la salle d'attente.

— C'est que je suis..., je voudrais...

— Que voulez-vous ?

— Je désirerais passer tout seul la visite.

— C'est bien, dit le caporal, qui en réfère à un des examinateurs.

Celui-ci, occupé d'un autre conscrit, n'écoute qu'à demi les explications qui lui sont données. Vaguement, il croit comprendre qu'il s'agit d'une infirmité horrible, repoussante.

— Eh ! bien, dit-il, qu'il passe après les autres !

Les compagnons expédiés, le réclamant se déshabille lentement, pièce à pièce, comme à regret, avec un soupir à chaque vêtement qui tombe.

Enfin il est nu. Il se redresse et s'avance crainivement. Un murmure d'étonnement se fait entendre parmi les examinateurs.

Le conscrit est un homme superbe, grand,

Aux parfums d'en bas répondait la lumière d'en haut, ou plutôt, dans cette résurrection, dans cette assomption des âmes blanches, le soleil était le Sauveur qui descendait par ses rayons jusque dans l'horreur du sépulcre pour délier les prisonniers et les emporter dans ses bras de flamme. Aussi dès qu'il paraissait derrière la cime rocheuse qui domine la vallée, tout se vêtait de joie et de magnificence. Les collines boisées qui s'échelonnent et s'élèvent graduellement dans la perspective, comme autant de marches, jusqu'aux pâturages supérieurs dont les pentes douces conduisent à la cime, semblaient couronner notre ferme d'une fraîche guirlande, tandis qu'un large murmur d'eaux courantes montait dans toute la vallée. Il s'y joignait, le dimanche, des chants d'orgues et de femmes pieuses, un bruit confus de prières semblait sortir de la terre elle-même, comme si les morts aux mains jointes, à l'heure de l'*amen*, remuaient lentement leurs lèvres décharnées.

Je grandis ainsi, entre une église et une montagne verte, dans le recueillement religieux des solitaires. Mais j'y travaillais aussi. Le pasteur avait remarqué mon air sérieux et me prêtait des livres, tous ses livres. Ce furent de nouvelles perspectives ouvertes sur d'autres infinis. Sans avoir de guide bien autorisé, mon instinct, assez sûr, allait droit aux pages qui seules méritent d'être ouvertes dans le lieu où les anachorètes contemplaient la vie éternelle. J'appris là, dans ces vieux in-quarto doublés